

ENS DE LYON - Concours Lettres et sciences humaines

Session 2019

Épreuve d'admission : *Economie*

Série :...SES

A L'ATTENTION DU (DE LA) CANDIDAT(E)

Vous devez impérativement :

- 1- écrire lisiblement vos noms et prénoms,
- 2- signer, ci-dessous,
- 3- présenter au jury votre pièce d'identité munie d'une photographie,
- 4- remettre votre sujet au jury à la fin de la présentation.

Nom :

Prénom :

Signature :

Sujet : Les prestations sociales favorisent-elles le chômage ?

Document 1 : « A quoi sert la prime pour l'emploi ? » Pierre Cahuc – Revue française d'économie, volume 16, n°3, pp. 3-61 – 2002 – Extraits

Document 2 : « Le difficile retour à l'emploi des seniors » Pierre Cahuc – Revue française d'économie, volume 20, n°1, pp. 3-56 – 2005 – Extraits

Document 3 : Taux marginaux et taux moyens effectifs de prélèvement médians en fonction du coût du travail – Sources : Insee, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2012 (actualisée 2014) ; Drees et Insee, modèle Ines 2014

Document 1

A quoi sert la prime pour l'emploi ?

Pierre Cahuc – Revue française d'économie, volume 16, n°3, pp. 3-61 – 2002 – Extraits

[...]

En instituant la prime pour l'emploi, la loi du 30 mai 2001 a introduit un crédit d'impôt au profit des personnes dont les revenus d'activité sont compris entre 0,3 et 1,4 Smic à temps plein. L'objectif affiché de la loi instituant la prime pour l'emploi est « d'inciter au retour à l'emploi ou au maintien de l'activité ». Cette loi a pour but de lutter contre les trappes à inactivité résultant de taux marginaux de prélèvement très élevés sur les revenus du travail de certains segments de la population bénéficiant de minima sociaux. L'existence de ces trappes à inactivité [...] a suscité un certain intérêt pour des mesures visant à rendre le travail payant pour les bénéficiaires des minima sociaux. [...] Dans cette perspective, les politiques de valorisation du travail ont l'avantage de concilier l'insertion économique et la redistribution du revenu à moindre coût pour les dépenses publiques si les taux d'emploi sont significativement affectés par les mesures incitatives.

Bien évidemment, les politiques de valorisation du travail ne peuvent être efficaces en toutes circonstances. Trois conditions sont nécessaires pour qu'elles puissent améliorer l'efficacité du fonctionnement du marché du travail. Tout d'abord, il faut qu'il existe des trappes à inactivité suffisamment importantes. Ensuite, il faut que la réaction des agents économiques aux incitations financières augmente effectivement l'offre de travail. Enfin, l'augmentation de l'offre de travail doit permettre de créer des emplois

[...]

Les gains financiers liés à l'exercice d'un emploi sont encore mal connus. Leur évaluation est un exercice difficile. Il est en effet nécessaire de connaître les sommes perçues par chaque bénéficiaire des minima sociaux, ce qui est une tâche malaisée étant donnée la complexité du système socio-fiscal. Il faut en outre évaluer les salaires auxquels il peut prétendre et les gains requis pour l'inciter à accepter un emploi. Faut-il donner 100 euros, 200 euros ? Pour accepter quel type d'emploi ?

Le problème de la réaction des agents économiques aux incitations est aussi complexe, d'autant que les situations individuelles sont très hétérogènes dans ce domaine. Les expériences étrangères indiquent notamment que les célibataires, les parents isolés, les personnes en couple, sont susceptibles de réagir très différemment aux politiques de valorisation du travail. La modification du profil des taux marginaux induite par ces mesures a aussi des conséquences potentiellement désincitatives pour les bénéficiaires de revenus supérieurs au Smic à plein temps, dont il faut tenir compte.

L'augmentation de l'offre de travail ne se traduit pas nécessairement par un accroissement de l'emploi si la demande de travail ne réagit pas. Or, en présence d'un salaire minimum et d'un taux de chômage des travailleurs peu qualifiés élevés, il n'est pas évident que l'augmentation de l'offre de travail permette de créer des emplois. Dans ce contexte, on peut penser que les allègements de charges sociales sur les bas salaires pratiqués en France depuis 1993 constituent un levier d'action plus efficace pour créer des emplois.

[...]

Document 2

Le difficile retour à l'emploi des seniors

Pierre Cahuc – Revue française d'économie, volume 20, n°1, pp. 3-56 – 2005 – Extraits

Depuis le début des années 1980, le taux d'emploi des seniors est faible en France. Cette situation résulte en grande partie de la mise en place de politiques publiques dont le but était de faciliter les retraits d'activité des travailleurs âgés afin de libérer des emplois pour les plus jeunes. Ces politiques publiques ont profondément marqué le paysage institutionnel actuel dont de nombreux éléments limitent l'employabilité des seniors. Les comparaisons internationales indiquent en effet que le taux d'emploi des seniors français est particulièrement faible. Au sein de 21 pays de l'OCDE, la France se situe en dix-neuvième position, juste avant l'Italie et la Belgique [...]. L'écart de taux d'emploi avec la moyenne de l'Union européenne (à 15 membres) est de 5 points et il atteint 13,5 points avec la moyenne des pays de l'OCDE. L'écart avec les pays Scandinaves est considérable puisqu'il atteint plus de 30 points.

[...]

Potentiellement, la faiblesse du taux d'emploi des seniors peut avoir trois sources :

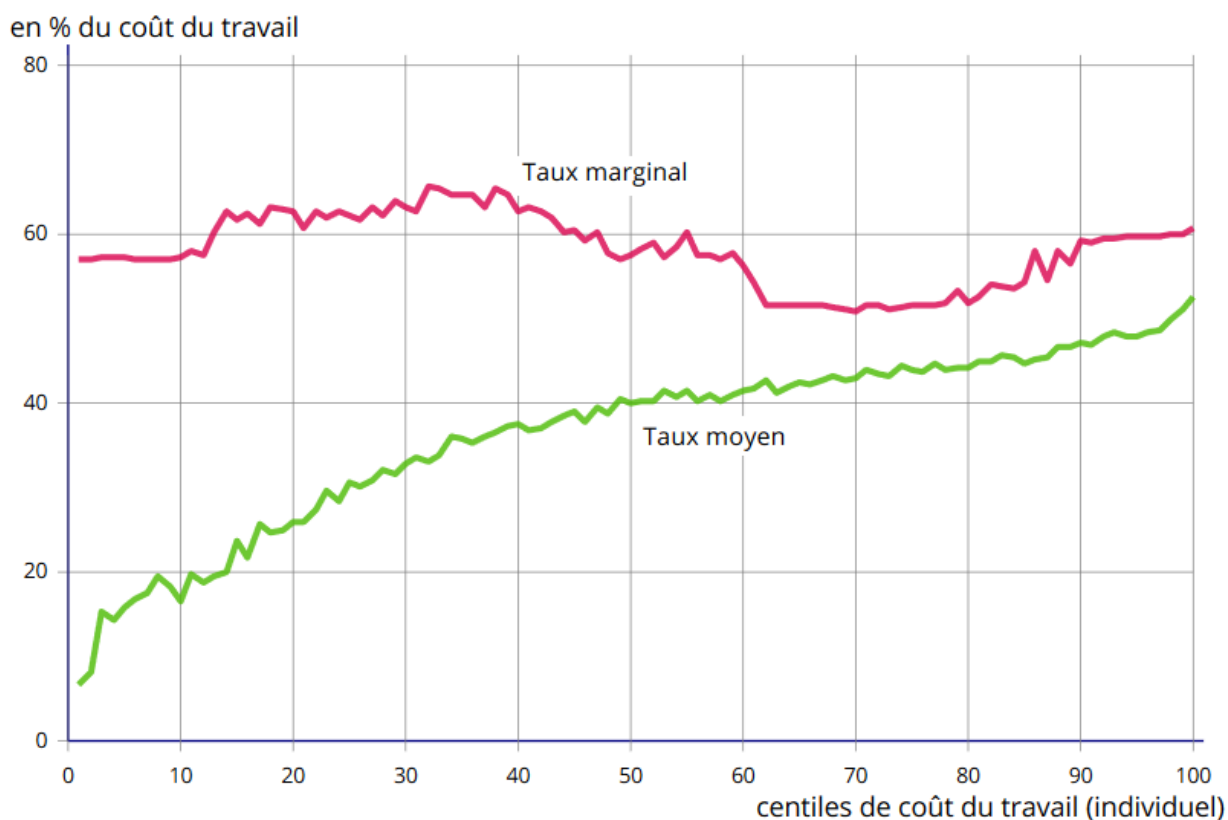
- la faiblesse des surplus dégagés par les emplois des seniors provenant d'une insuffisance de productivité relativement aux gains qu'il leur est possible d'obtenir hors de l'emploi ;
- la discrimination des pouvoirs publics et des partenaires sociaux consistant à favoriser les retraits d'activité des seniors ;
- la discrimination des employeurs à l'égard des seniors.

[...]

Document 3

Taux marginaux et taux moyens effectifs de prélèvement médians en fonction du coût du travail

Sources : Insee, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2012 (actualisée 2014) ; Drees et Insee, modèle Ines 2014.



Champ : individus actifs occupés, appartenant à un ménage ordinaire de France métropolitaine, dont le revenu est positif et dont la personne de référence n'est pas étudiante.